



FORME

organisme de formation & CFA
sport animation secourisme



DEJEPS DPTR

DOSSIER D'INFORMATIONS

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Former et accompagner** le stagiaire dans la **mise en œuvre** de son **projet professionnel**.
- Permettre aux stagiaires de **développer des compétences** pour :
 - Concevoir et piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
 - Coordonner le travail d'une équipe,
 - Organiser le travail partenarial,
 - Mettre en œuvre des démarches participatives et accompagner l'implication des bénévoles,
 - Coordonner des actions de formation.

DURÉE DE LA FORMATION

Le nombre d'heures est de **707 heures en organisme de formation** et de **1365 heures en entreprise**

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- **Les UC1 et UC2** – « Concevoir et mettre en œuvre un projet d'action » sont évaluées par une commission d'évaluation composée de deux professionnels.
- **L'UC3** – « Conduire des démarches pédagogiques » s'appuiera sur un temps de formation de son équipe ou sur l'animation d'une réunion d'équipe ou de partenaires, d'un comité de pilotage,....
- **L'UC4** – « Animer en sécurité » s'appuiera sur des éléments et informations relatives à la sécurité des publics et du lieu où s'exercera le temps de formation ou l'animation d'une réunion (Sécurité physique et morale).
- **Les UC3 et 4** seront évaluées ensemble sur un même temps grâce à la présence d'un jury composé d'un professionnel du champ d'activité concerné et du tuteur/maître d'apprentissage de la structure d'alternance.

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**. Les **tests d'entrée en formation**, le **curseur de formation** et les **épreuves d'évaluation certificative** peuvent être **aménagés** par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts de France.

**Voir fiche procédure « demande d'aménagements des personnes en situation de handicap »*

CONTENU DE LA FORMATION

- **Nombre d'heures totales : 2072 heures** (dont **707 heures** en centre de formation et **1365 heures** dans la structure d'alternance).
- Unités capitalisables à valider au cours de la formation :
 - **UC 1** : Être capable de concevoir un projet d'action dans le champ d'activité DPTR
 - **UC 2** : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ d'activité DPTR
 - **UC 3** : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative dans le champ d'activité DPTR
 - **UC 4** : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité DPTR

ORGANISATION DE LA FORMATION

Une alternance en structure est réalisée sous le tutorat de professionnels, du domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, **d'un niveau au moins équivalent au DEJEPS et/ou d'une expérience professionnelle significative dans la coordination d'une structure, de projets et la collaboration avec différents acteurs d'une durée comprise entre 3 et 5 ans.**

ATTENTION : La structure d'alternance doit respecter les attentes de la formation dans les différents domaines d'action.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les méthodes pédagogiques dites « **actives** » sont privilégiées afin de mettre chaque apprenant au cœur de son apprentissage.

- D'autres méthodes sont employées telles que les méthodes **participatives** et partages d'expériences, de connaissances
- Apports théoriques
- Supports numériques
- Mise en situations

ACCÈS A LA FORMATION

- Nombre de places : 18 stagiaires maximum.

Prérequis :

- Fournir le PSC 1 ou équivalent et son éventuelle attestation de formation continue.
- Satisfaire si nécessaire aux épreuves de sélection organisées par l'organisme de formation.
- 🕒 Être titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme de niveau IV (Bac) ou équivalent.
- 🕒 Avoir une expérience significative dans le domaine de l'animation ou du sport (En général, une expérience de 6 mois minimum est demandée).

Le candidat devra joindre les éléments et/ou justificatifs dans son dossier d'inscription.

SÉLECTION

Les tests de sélection :

- Une épreuve écrite
- Un entretien individuel de motivation permettant de déterminer les objectifs personnels et professionnels du candidat.

DÉLAI D'ACCÈS

Le candidat doit retourner son dossier d'inscription complet au moins 1 mois avant le début de formation.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

- Financement personnel : se rapprocher de l'organisme de formation
- **Possibilité de prise en charge du coût de la formation via l'apprentissage** : se rapprocher de l'organisme de formation.
- Financement employeur : se rapprocher de l'organisme de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le diplôme DEJEPS ouvre des portes qu'elles soient sur le marché du travail ou sur la poursuite d'études supérieures.

Après l'obtention d'un DEJEPS DPTR, vous avez accès à :

- Préparer un **concours de la fonction publique territoriale** (Devenez Conseiller Territorial ou Conseiller Pédagogique par exemple)
- Préparer un **DESJEPS** (Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

Après votre DEJEPS DPTR, vous pourrez donc continuer vos études ou vous lancer dans la vie active. A vous de jouer !

TESTS DE POSITIONNEMENT

Objectif :

- Proposer un parcours individualisé de formation incluant des **propositions d'allègements et/ou de renforcement de séquences de formation**. Si le candidat devait être allégé de séquences de formation, il devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

Modalités :

- Après la validation de son inscription en formation, un temps de **positionnement** sera proposé au candidat. Celui-ci sera invité à **situer ses connaissances et compétences** à partir de son **parcours professionnel** et de ses **expériences**. L'ensemble des informations demandées dans le dossier servira de base pour l'entretien individuel.

La signature du document de synthèse du positionnement contractualisera le parcours de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation.

CONTACT

Secrétariat

Téléphone : 09 51 73 75 55

Mail : secretariat.forme@gmail.com

Responsable Pédagogique – Cédric Rochat Mallard

Téléphone : 06 73 58 59 93

Mail : forme.cedric.rochat@gmail.com

Association FORME

Adresse postale : 54 Avenue de Flandre, 60190 Estrées-Saint-Denis

Site internet : <https://associationforme-bpjeps-oise.fr>